



Yverdon-les-Bains veut favoriser l'accès à la culture pour les personnes vivant avec un handicap

Accéder aux activités culturelles lorsqu'on est en situation de handicap physique ou mental représente non seulement un droit mais également une nécessité pour pouvoir prendre part à la vie sociale. Si ce droit et cette nécessité ont été reconnus à l'échelle de la Suisse qui a ratifié une Convention de l'ONU dans ce sens en 2014, il reste que ces intentions doivent progressivement se concrétiser. C'est ce défi qu'Yverdon-les-Bains s'est proposé de relever jusqu'à fin 2023 avec le projet d'envergure « Yverdon culture accessible ».

AUTEURE: ANOUK FARINE

PHOTO: ZOE JOBIN

L'Office fédéral de la statistique estime à qui vivent avec un handicap en Suisse (han- environ 1,7 millions le nombre de personnes dicap physique, psychique, sensoriel ou



mental). Malgré la ratification par la Suisse de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées et une législation en faveur de leur participation à la vie sociale, un accès à la culture adapté à leurs besoins demeure insuffisant dans la plupart des cantons.

Une évolution a certes eu lieu ces dernières années mais elle était principalement centrée sur une vision médicale du handicap mettant l'accent sur une déficience individuelle donnant lieu à des aides de la part des assurances sociales. Tandis que la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap leur permettant de prendre part à la vie culturelle et de leur donner accès à des loisirs, a pour sa part été largement laissée de côté.

Un projet pilote innovant en Suisse romande

Le projet pilote «Yverdon culture accessible» a pour but d'améliorer l'accès aux lieux culturels pour les personnes en situation de handicap moteur, sensoriel, mental ou psychique. C'est une démarche inédite menée par le Service des affaires culturelles du Canton de Vaud et le Service de la culture d'Yverdon-les-Bains en partenariat avec leur mandataire, l'Association Ecoute Voir. Fondée en 2014 à Yverdon, Ecoute Voir est pionnière en Suisse dans le domaine de l'accessibilité aux arts vivants pour les spectateurs et spectatrices malentendant-es ou malvoyant-es. Innovante dans les domaines culturel et social, elle s'est vu décerner le label de «Culture inclusive» par Pro Infirmis en 2018.

Le projet, qui se déroulera jusqu'en décembre 2023, est placé sous l'égide d'une Commission consultative, dont le rôle est de constituer un réseau impliquant les personnes en situation de handicap dans les réflexions, de participer à la formation et à la sensibilisation des équipes des institutions culturelles d'Yverdon, ainsi que de soutenir la mise en place de propositions concrètes d'améliorations.

Cette commission est constituée de

Monique Richoz, ancienne directrice de Pro Infirmis, d'Isabelle Cuche-Monnier, artiste plasticienne, infirmière de formation et ancienne directrice du Théâtre de la Tournelle à Orbe qui travaille comme médiatrice culturelle à l'hôpital psychiatrique de Cery, de Martin Loos, étudiant à la HEIG-VD, vice-président du club en fauteuil roulant du Nord vaudois, d'Anne-Claude Prélaz Girod, co-directrice de l'Association Ecoute Voir, logopédiste et interprète en langue des signes en charge des mesures destinées au public sourd, locuteur de la langue des signes et de Corine Doret Bärtschi, ancienne médiatrice au Théâtre de Vidy, fondatrice et co-directrice de l'Association Ecoute Voir en charge des mesures destinées au public malvoyant et aveugle.

Onze institutions participent au projet d'amélioration

Sa présidente, Monique Richoz, qui a dirigé Pro Infirmis durant 26 ans, soutient «Yverdon culture accessible» avec enthousiasme car «à Yverdon, la volonté politique et institutionnelle de s'approprier ce projet et d'instaurer une collaboration entre partenaires est très solide».

Elle s'est donnée comme première mission de faire une visite approfondie des institutions concernées par le projet, «afin de dresser un état des lieux des obstacles à l'inclusion culturelle», puis, dans un second temps, d'accompagner les organisations à professionnaliser leurs prestations et leurs structures. Elle souligne qu'il est «capital de favoriser l'accès aux fauteuils roulants mais aussi à l'information, car bien communiquer pour les institutions signifie avoir connaissance des ressources existantes à disposition et bien les restituer aux visiteurs et visiteuses. Ce faisant, on a déjà fait un bon pas en direction de l'accessibilité».

Un premier échelon vers plus d'accessibilité

À l'heure actuelle, trois des quatre actions de formation et de sensibilisation ont été délivrées aux équipes des institutions cultu-



relles (*voir photo ci-dessus*). Monique Richoz ajoute que «l'idée n'est pas de faire tout immédiatement mais d'initier un processus vers l'inclusion culturelle qui soit durable et reconnu par tou-tes, sachant que les facilités mises en place amèneront un gain de confort pour les personnes en situation de handicap mais aussi pour l'ensemble de la collectivité».

Ces améliorations passeront aussi par

l'adaptation des informations muséales à l'écriture FALC qui vise à faciliter la lecture et la compréhension au moyen de polices d'écritures plus grandes et de termes simples (voir encadré FALC). Des études ont montré que ce type d'écriture était utile à plus de 70% de la population. En France, La Poste et les offices de tourisme l'ont adopté, tout comme les sites gouvernementaux allemands et les administrations autrichiennes.

Focus: qu'est-ce que le langage FALC ?

Le FALC permet d'écrire des informations faciles à lire et à comprendre. Avec le FALC, les informations sont claires. Les mots sont simples. Les phrases sont courtes.

Des musées proposent des activités faciles à comprendre. Alors des personnes avec un handicap mental peuvent comprendre les expositions. Des théâtres proposent un programme écrit en FALC, alors

des personnes qui ne parlent pas bien le français peuvent choisir un spectacle et réserver une place facilement.

Vous voulez apprendre le FALC? Le programme des cours est sur les sites www.1001feuilles.org et www.textoh.ch

Ce texte est écrit en FALC – Facile à lire et à comprendre